



Votre bulletin d'information

Juillet 2016



SOMMAIRE

- | | | | |
|--|------|---------------------------------------|------|
| ● Éditorial du Maire | p. 2 | ● Sport : Championnat de badminton | p. 6 |
| ● Culture : Changement à la bibliothèque | p. 2 | ● Social : Le Rendez-Vous des Aidants | p. 7 |
| ● Scolaire : | | ● Parole aux élus | p. 7 |
| Dispositif Toutes Petites Sections | p. 3 | ● Sécurité cambriolage : | |
| ● Fresque : Nelio, un artiste au collège | p. 3 | Opération tranquillité vacances | p. 8 |
| ● Animation : | | ● Jumelage : Visite de Kressbronn | p. 8 |
| Carnaval - Bilan économique | p. 4 | | |
| ● Environnement : | | | |
| Zéro phyto et fleurissement durable | p. 5 | | |



Éditorial du Maire



Régis LIGIER
Maire de Maïche

Mesdames, Messieurs,

Vous débutez la lecture de ce nouveau bulletin municipal que mon équipe et moi-même avons préparé avec la volonté de vous informer au plus près des sujets structurants la vie de notre belle cité. Cette préparation m'a donné l'occasion de jeter un regard en arrière et je dois vous confier que je me dis: déjà 2 ans ! En effet, depuis notre arrivée aux responsabilités, le temps a passé très vite tant la vie d'élu est trépidante et passionnante. Elle mobilise l'énergie de tous les instants pour faire aboutir les travaux et projets en cours de réalisation et aussi pour se projeter dans l'avenir en travaillant notamment à la création de nouveaux équipements – nous débutons le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire - ou à l'amélioration de notre cadre de vie – travail sur le stationnement et la sécurité en centre-ville.

Vous pouvez compter sur moi pour que tout ceci se fasse dans le souci du denier public, car vous n'êtes pas sans savoir que les dotations de l'État baissent et que les budgets communaux deviennent contraints.

Nous devons aussi nous projeter dans un avenir avec une intercommunalité différente, qui verra le rapprochement des communautés de communes de Maïche et de Saint-Hippolyte dès le 1er janvier prochain. Nos périmètres d'intervention vont changer, nos compétences aussi.

L'intercommunalité impactera inévitablement le fonctionnement des communes et tout l'enjeu de mon travail en tant que Maire de Maïche et de Président de l'intercommunalité est de donner une vraie cohérence à ce nouveau territoire élargi qui sera désormais composé de 43 communes et près de 18500 habitants.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'agréables vacances estivales.

Culture: Changement à la Bibliothèque

Le changement dans la continuité à la bibliothèque Louis-Pergaud.

Sylvie Lacoste, en retraite cet été, a accompagné et impulsé les changements de la bibliothèque municipale durant plus de 25 ans: son installation au Château de Désert en 1990, le développement de son fonds documentaire, l'accueil des jeunes publics, la création d'expositions au long de l'année, le dépôt du fonds Louis-Pergaud... Ardente défenseur de la lecture et de l'accès de tous à la culture, elle a su donner une âme à la bibliothèque municipale, devenue un lieu d'échanges, de rencontres et d'ouverture sur le monde. Au nom de la Ville, le Conseil Municipal a remercié Sylvie Lacoste pour son engagement sans faille et lui a souhaité une heureuse retraite.



Le passage de flambeau s'effectue dans la continuité avec Judith Mercier, qui prend la tête de ce service municipal dans lequel elle travaille depuis plus de 24 ans. Carine Locatelli a été recrutée pour la seconder: originaire de Maïche, elle a travaillé ces 10 dernières années dans une librairie de Morteau et connaît donc très bien le monde du livre et de la lecture.

Du côté des locaux, l'entrée de la bibliothèque ainsi que l'espace des expositions seront rénovés cet automne.



Scolaire : Dispositif Toutes Petites Sections aux Sapins Bleus

Lors de la préparation de la rentrée scolaire 2016, l'inspection académique avait envisagé la suppression d'un poste d'enseignant à l'école maternelle Les Sapins bleus. L'inspecteur d'académie a toutefois proposé en compensation l'ouverture d'une classe « Toutes Petites Sections » (TPS) accueillant les enfants de deux à trois ans.

Le Maire et ses Adjoints ont alors travaillé avec l'équipe enseignante à la mise en place de ce dispositif novateur que seules deux autres écoles du département proposent. Il a été décidé d'offrir, sous certaines conditions, ce service aux enfants maïchois de deux ans révolus qui sont propres. Ce travail conjoint a permis un engagement unanime du Conseil Municipal en faveur de la scolarisation précoce de certains enfants, qui peut être un moyen efficace de favoriser la réussite scolaire, en particulier lorsque, pour des raisons sociales ou culturelles, leurs familles sont éloignées de la culture scolaire.

Cet engagement permet aussi le maintien d'un 5ème poste d'enseignant.

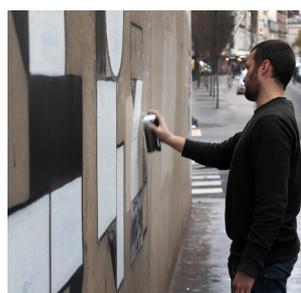
Il ne s'agit pas de prétendre que tous les enfants de deux ans doivent être scolarisés, tous ne sont pas prêts. Cependant ceux qui le sont doivent pouvoir obtenir une place à l'école maternelle. Les scolariser, ce n'est pas seulement les accueillir ou les garder, c'est aussi solliciter et développer des compétences scolaires et réduire les inégalités.



Fresque - Nelio, un artiste au collège

Un projet artistique a été réalisé du 23 mai au 27 mai 2016 au collège Mont-Miroir dans le cadre des cours d'arts plastiques. Un artiste originaire de Lyon est venu en résidence une semaine au collège.

Les élèves de troisième ont pu apprendre sa technique de peinture. La municipalité leur a permis de réaliser une fresque dans la rue Pasteur. Les écoliers du primaire Louis Pasteur ont pu voir évoluer sa réalisation durant la semaine. Bravo aux collégiens qui se sont investis à 100 % dans ce projet.



Nélio est un artiste qui voyage à travers le monde et peint dans la rue.

Son travail est abstrait, composé de formes géométriques.

Ci-dessus, une de ses réalisations sur un bâtiment de Moscou.



Animation : Carnaval - Bilan économique

CARNAVAL

Lors de son arrivée aux responsabilités en 2014, la nouvelle municipalité a choisi de favoriser le retour du Carnaval, une manifestation populaire qui avait fait le succès et la renommée de Maïche.

Pour porter ce projet, un comité des fêtes a été créé, Festi' Gang, chargé aussi d'autres animations comme la course de voitures à pédales et le tournoi de pétanque.

Dès mars 2015, une nouvelle édition du Carnaval de Maïche a été proposée par Festi' Gang.

Dans un cadre de contraintes toujours plus nombreuses au niveau technique et de la sécurité, la Ville de Maïche soutient cette manifestation génératrice de liens entre les habitants du plateau et au-delà, par l'attribution d'une subvention de 3000€ et le renfort des agents du service technique municipal. Cette participation est dans le droit fil d'autres animations comme la braderie ou la Fête de la Musique (tableau des heures expliqué).



Aide du Service Technique de la Ville de Maïche aux manifestations locales			
Années	2014	2015	Au 24 juin 2016
Nbre d'Heures / an	1232,525h	1758,80h	772,80h
Carnaval	-----	453h	455,80h
Braderie	104,75h	89,35h	----- ¹
Fête Cheval / Cheval Comtois	99,55h	95,75h	----- ¹
Fête de la Musique	74,75h	97,1h	14h ²

¹ Manifestations qui se dérouleront sur le 2^{ème} semestre 2016

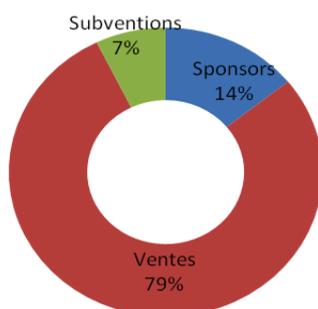
² Manifestation déplacée en intérieur en raison du mauvais temps

Le bilan financier officiel de Carnaval 2016 remis en mairie le 21 juin 2016 par le comité des fêtes Festi' Gang montre un déficit de 6200€ sur un budget de 157 000€ qui s'explique en partie par la prise en charge d'une sécurité accrue et imposées par l'état d'urgence suite aux attentats de 2015.

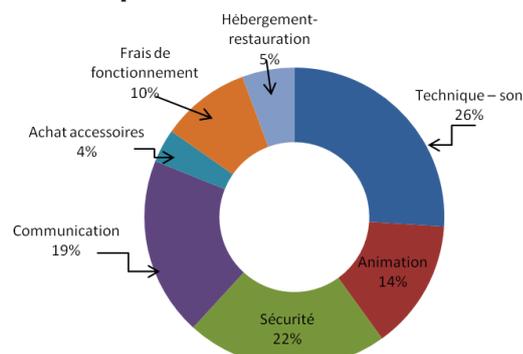
Le Carnaval de Maïche participe à la promotion de la Ville et reflète la convivialité de notre territoire. Chacun s'accordera à reconnaître qu'au-delà du simple aspect comptable, cette fête populaire génère une disposition à la bonne humeur de bon aloi dans le contexte actuel.

Bilan officiel Carnaval 2016 au 21 juin 2016

Recettes Carnaval 2016



Dépenses Carnaval 2016





Environnement: Zéro phyto et fleurissement durable

Objectif Zéro Phyto

Dans quelques années, les collectivités comme les particuliers ne pourront plus utiliser de produits phytosanitaires pour entretenir les jardins et les espaces publics en raison de l'impact de ces fongicides, pesticides et herbicides sur la santé et l'environnement.

De ce fait, la commune s'est engagée dès le printemps 2016 dans une démarche Zéro Phyto et la mise en place d'une gestion différenciée de l'espace public. C'est une démarche nouvelle, pour les élus et l'équipe technique, et nous avançons parfois à tâtons, comme toutes les collectivités qui se sont déjà lancés ce défi courageux et difficile.



Les tâches des agents communaux comme le désherbage, la tonte ou le balayage sont entièrement renouvelées. C'est pourquoi nous avons fait le choix de mener une étude à plus grande échelle qui vise à optimiser nos pratiques tout en protégeant notre environnement. Concrètement, cela se traduit par un zonage de la commune qui détermine des classes d'entretien. Ainsi, certaines zones seront classées en prestige, d'autres en espaces d'entretien régulier (exemple des lotissements) et les dernières en espaces naturels. Les fréquences de désherbage, de tonte ou encore le type de fleurissement seront différents en fonction de ces différentes zones.

Le Château du Désert a été choisi comme « site pilote » afin de présenter concrètement le changement des pratiques. Une signalétique y a été apposée pour vous permettre de voir évoluer nos pratiques et les comprendre.

Par ailleurs, diverses animations se tiendront sur la commune, qui feront intervenir les associations, les scolaires et les particuliers.

Pour que cette démarche ait un sens, nous avons besoin de l'adhésion de tous. C'est ensemble que nous devons agir pour protéger la qualité de l'eau et notre environnement.



Le fleurissement durable

Depuis 2014, la municipalité a mené un travail sur fleurissement de la ville, avec la double contrainte de réduire son coût tout en améliorant la mise en valeur des espaces privilégiés grâce à un choix optimisé des espèces plantées, et au recours à des plantes vivaces sur certains secteurs : rue de Saint-Hippolyte, rue de la gare...

Au final, le nombre de plantes annuelles est passé de 3 317 à 2 559 pieds, et le coût total du fleurissement de la ville de 5 036€ à 3 212€, ce qui représente une économie de 35 % sans sacrifier à la qualité de service offert à la population.



Sport: Championnat de Franche-Comté de badminton

Le week-end du 4 et 5 juin 2016 s'est déroulé le championnat de Franche-Comté de badminton à Maïche. Cette compétition a été organisée par le Badminton Club Pays de Maïche-Le Russey (BCPM) en collaboration avec la ligue de Franche-Comté.

C'était une première pour ce club qui totalise cette saison 140 licenciés dont une trentaine de compétiteurs. Habituellement organisé sur Besançon, ce championnat de Franche-Comté était le dernier sous cette forme puisque dès la saison prochaine, il sera regroupé avec celui de Bourgogne. Les bénévoles n'ont pas ménagé leurs efforts depuis le vendredi soir et dans les deux gymnases de Maïche, mettant en place 14 terrains de badminton qui ont vu 232 joueurs de 28 clubs différents s'opposer pendant 423 matchs.

Le BCPM a été couronné de succès avec deux championnes :

- Deborah Loichat, jeune cadette qui en est à sa 8ème année de pratique du badminton. Elle termine 1ère en Mixte Promotion et 1ère en Double Dame Promotion.
- Sandra Trouillot, trésorière du club, qui ravit 2 fois la 1ère place du podium en Simple Dame Promotion et Double Dame Promotion avec Deborah (photo ci-dessous).

Cette compétition permettait d'établir un classement des meilleurs joueurs de Franche-Comté qui ont joué en simple, double ou même mixte.

Le BCPM continue son évolution et vous propose des créneaux loisirs ou avec un entraîneur selon les motivations de chacun. Le club a engagé cette année 3 équipes d'interclub dont une termine 2ème de sa poule et monte au niveau supérieur la saison prochaine.

Vous pouvez les retrouver au forum des associations en septembre et au Tournoi de la Ville chaque printemps.

Chacun est le bienvenu tout au long de l'année pour essayer ce sport ludique. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la présidente :

Nathalie Cruchon au 06 78 80 60 22 ou www.bcpm25.com.



Podium dames



Social: Le Rendez-Vous des Aidants

Notre société nous confronte de plus en plus au vieillissement et à la dépendance. Nombre d'entre nous est amené à accompagner un proche en difficulté du fait d'une maladie ou d'un handicap, de la petite enfance au grand âge. En France, cela concerne 4 millions de personnes qui sont des aidants familiaux, c'est-à-dire des non-professionnels qui viennent en aide à titre principal, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de leur entourage pour les activités de la vie quotidienne. Cette aide régulière peut être prodiguée de façon permanente ou non et peut prendre plusieurs formes, notamment des soins, un accompagnement à la vie sociale, pour les démarches administratives, une vigilance permanente, un soutien psychologique, un soutien dans les activités domestiques...



Au niveau national, ces aidants ont en moyenne une soixantaine d'années, la moitié d'entre eux mène une activité professionnelle, 60 % sont des femmes.

Ces études mettent également en lumière l'importante mise à contribution des aidants : dans certains cas de dépendances les plus lourdes, l'aide est exclusivement apportée par les aidants proches. De même, le soutien apporté par les aidants est toujours plus important que celle apportée par les professionnels.

L'an dernier, la Ville de Maïche avait lancé une enquête anonyme pour cerner au mieux la situation locale et avait recueilli une soixantaine de réponses, ce qui est un taux de participation important pour notre secteur.

En effet, traiter de la question des aidants, c'est entrer dans les intérieurs et regarder ce qui se joue dans la relation à l'autre dès lors que la maladie ou le handicap survient. Le lien à la personne, l'attachement à un être cher et en difficulté sont des aspects fondamentaux de la relation d'aide. Pour autant, il se peut que lorsque l'on devient l'aide-soignant ou l'infirmier de son proche, la confusion des genres génère de part et d'autre des angoisses, de l'embarras voire des souffrances.

C'est pour cette raison que le Centre Communal d'Action Social (CCAS) a mis en place « le Rendez-Vous des Aidants » qui accueille une fois par mois de façon libre, anonyme, gratuite pour un temps de partage et d'échanges avec en alternance des professionnels de la santé (psychologue et sophrologue) et des moments de détente. Les premières sessions ont démontré que ce dispositif répondait à un véritable besoin pour des aidants souvent isolés, perplexes et parfois eux-mêmes en souffrance.

Renseignements et programme au secrétariat de mairie.

www.mairie-maiche.fr/rendez-vous-des-aidants

Parole aux élus

Le groupe Maïche, le Défi

Les grandes orientations lancées au début du mandat municipal en 2014 se concrétisent au fil du temps : malgré un contexte contraint de baisse des dotations de l'État aux collectivités, la Ville poursuit son désendettement vertueux et engage des travaux d'investissement comme la rénovation de la toiture de la salle des fêtes. La municipalité a lancé une réflexion autour de la place de la voiture en centre-ville, que ce soit pour la circulation ou le stationnement. Ce projet a été mené en concertation avec les habitants et les commerçants, qui ont été réunis lors de rencontres fructueuses où chacun a pu échanger et nourrir le débat. Cette démarche participative sur des projets d'envergure est un point essentiel de notre volonté d'agir pour et avec les Maïchois, et rencontre généralement un grand succès, preuve de l'intérêt et l'attachement que nous portons tous à notre ville.

Les représentants de la liste « Fraternité, démocratie, progrès »

La démocratie... quelle démocratie ? Depuis plus de deux ans maintenant, une nouvelle équipe gère la commune, la minorité municipale prend une part active dans la vie locale et participe avec assiduité aux rares débats concernant toute la population. Malheureusement, au-delà des activités d'animation, importantes

pour la vie locale, les propositions pour le développement de la commune et de son territoire nous semblent pauvres, voire inexistantes. Les travaux réalisés (accès à la Rasse, Salle des fêtes...) sont dans la continuité de ce qui avait été programmé par l'ancienne équipe municipale, comme par celle de la Communauté de Communes (déchetterie, Combe Saint-Pierre, Très haut débit...). De plus, les débats tronqués, faute d'informations et de travail en commission se résument souvent à un vote légal, sans intérêt, lors des séances du conseil municipal. L'exemple, à l'ordre du jour depuis le début d'année, de la construction d'un groupe scolaire illustre la méthode : le projet a été peu discuté entre tous les élus et les services, oublié en commission avec les utilisateurs. Un diagnostic, l'inventaire des besoins, la faisabilité économique du projet, son financement et ses incidences sur la vie du centre sont autant de sujets qui n'ont pas été débattus.

Les comptes rendus de réunions d'adjoints aux conseillers municipaux sont lapidaires et si rares ! On peut concevoir que la gestion courante se fasse sans débat mais les choix de société et d'avenir se nourrissent d'avis divers ! Nous ne concevons l'avenir et le développement de Maïche qu'autour de l'analyse claire et transparente des besoins dans l'intérêt général, le respect de l'environnement et des valeurs locales et qu'avec la maîtrise financière des opérations.

Vous pouvez compter sur nous pour demander toujours plus de débat, dans l'intérêt de tous.



Sécurité cambriolage : Opération tranquillité vacances



Avant de partir en vacances :

- ☒ Informer votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...)
- ☒ Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance: une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue période d'absence.
- ☒ Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- ☒ Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créer l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...
- ☒ Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'intrusion des cambrioleurs.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes...

Vous partez en vacances? Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de l'ordre pourront surveiller votre domicile.

Renseignements et formulaires de demandes disponibles sur place en gendarmerie ou sur internet : www.interieur.gouv.fr

Comité de jumelages : Visite de Kressbronn

Un week-end de rencontres et d'amitié...

En 2015, la clique de Kressbronn était venue participer au Carnaval de Maïche. Cette année, à l'invitation de Daniel Enzensperger, Maire de Kressbronn, une délégation de vingt-trois Maïchois du Conseil Municipal et du Comité de Jumelage s'est rendue sur les rives du lac de Constance le week-end du 30 avril et 1er mai. Les échanges ont été fructueux et ont permis de découvrir les équipements sportifs modernes dont dispose Kressbronn, ainsi que le nouveau centre de traitement des eaux, des infrastructures que les élus maïchois ont apprécié visiter afin d'ouvrir leur regard sur des pratiques différentes et parfois transposables. Les maires qui ont été à l'origine de ce jumelage en 1978 ont eu grand plaisir à se retrouver, tout comme la nouvelle génération d'élus qui s'est donné rendez-vous à Maïche en 2018 pour la célébration du 40ème anniversaire du Jumelage.

